

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé :

Fourniture de bacs de collecte, de pièces détachées et accessoires destinés aux collectes de déchets en porte à porte

Type d'accord-cadre :

Accord-cadre de fournitures et services

Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
44613800-8	Conteneurs à déchets

Code CPV complémentaire	Libellé du code CPV complémentaire
19 52 00 00 - 7	Produits en plastique
90 50 00 00 - 2	Services liés aux déchets et aux ordures

Accord-cadre couvert par l'AMP : OUI

Durée de l'accord-cadre - délai d'exécution des prestations :

Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an, à compter de la date de notification du présent accord cadre. Par la suite, il pourra être reconduit de manière tacite 3 fois pour une période d'une année à chaque fois. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.



Le pouvoir adjudicateur pourra toujours s'opposer à la reconduction à condition d'en informer le titulaire au moins trois mois avant la fin de chaque période annuelle, et ce sans indemnités.

Le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution seront fixés dans chaque bon de commande émis. Ces délais devront cependant impérativement respecter les dispositions de l'accord cadre, fixées dans l'acte d'engagement (AE) et le Cahier des Clauses Particulières (CCP).

Le délai de livraison plafond est fixé par le titulaire à l'article 6 de l'acte d'engagement. Ce délai deviendra contractuel et s'imposera au titulaire.

Type de procédure :

Appel d'offres ouvert (application des articles L.2124-2 et R.2124-2 du Code de la Commande Publique)

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60 %
2	Prix des prestations	25 %
3	Sécurité des approvisionnements et échantillons	15 %

Publications antérieures concernant le même marché :

Avis d'appel public à la concurrence paru :

- Au BOAMP n°22-138330 du 16/10/2022 ;
- Au JOUE du 19/10/2022 sous le n°2022/S 202-574321

Avis rectificatif paru :

- Au BOAMP n°22-147014 du 04/11/2022 ;
- Au JOUE du 7/11/2022 sous le n°2022/S 214-614376

3. Attribution du marché :

Date d'attribution du marché : mardi 13 décembre 2022

Titulaire du marché :

COLLECTAL SARL
4 rue Jules Rathgeber
67100 STRASBOURG



Montant des prestations :

Pour un montant total estimatif de 86 038,60 € HT, tel qu'indiqué dans l'onglet DQE du document financier du titulaire.

Les prestations seront réglées par application des prix unitaires indiqués dans le BPU, aux quantités réellement commandées.

Les bons de commande sont susceptibles de varier dans les limites suivantes :

Montant minimum annuel : 20 000 € HT

Montant maximum annuel : 225 000 € HT

4. Renseignements complémentaires :

Autres informations

Date de signature du marché : mardi 13 décembre 2022

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

5. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics

1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24
E-mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>



Date d'envoi du présent avis :

Mardi 03 janvier 2023

